

**COMMUNE DE LA BAZOUGE DE
CHEMERE**
(Département de la Mayenne)
**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL du 03 JUIN 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le 03 juin à 20 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Marie MANDELLI, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal : 27 mai 2025

Etaient présents : Marie MANDELLI, Aymeric DELHOMMEAU, Lionel RABU, Laurys DALIGAULT, Philippe BRIARD, Marthe CHRETIEN, Noëlla MASSEROT, Amanda FITZPATRICK, Freddy GUITTER (arrivée 20h06)

Absent : Hervé BOUCHET

Absents excusés : Franck LEGEAY, Carine COLLET

Absent ayant donné pouvoir :

Noëlla MASSEROT a été élue secrétaire.

**La désaffectation et le déclassement avant cession de l'immeuble sis
15 rue d'Alsace**

VU le Code Général des Collectivités territoriales,

VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

VU l'autorisation de la vente de la salle socio-culturelle sis 15 rue d'Alsace au profit de Mr MELIA moyennant le prix de 85 000,00 euros,

CONSIDERANT que le bien communal n'est plus affecté à l'usage direct du public depuis plus de 6 ans,

CONSIDERANT qu'il résulte de cette situation une désaffectation de fait de ce bien,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **CONSTATE** la désaffectation du bien (école sise 15 rue d'Alsace, fermée depuis plus de 60 ans)
- **DECIDE** du déclassement de ce bien du domaine public communal et son intégration dans le domaine privé
- **AUTORISE** Madame la Maire à signer tout document se rapportant à cette opération

Devis du cabinet Harry LANGEVIN - Relevé topographique du Centre bourg

Monsieur Aymeric DELHOMMEAU présente un devis de relevé topographique du cabinet Harry LANGEVIN concernant l'aménagement du Centre bourg.

- Montant du devis : **1 475.00 € HT** soit **1 770.00 € TTC**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'**unanimité** * :

- **VALIDE** le montant du devis de relevé topographique du cabinet Harry LANGEVIN
- **CHARGE** Madame la Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires.

*Aymeric DELHOMMEAU utilise son droit de retrait pour le vote, étant employé à la CCPMG.

Prochaine date

Réunion CM : **17 juin 2025**

La séance est levée à 21h10